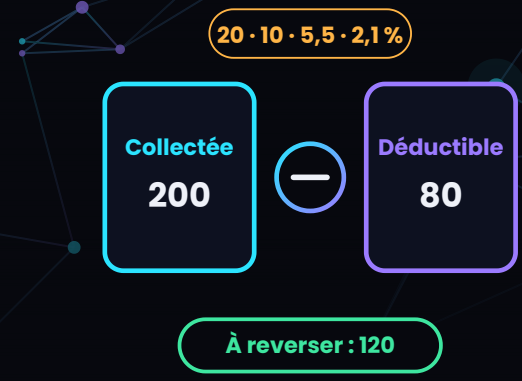


GUIDE GRATUIT · ÉDITION 2026

La TVA expliquée simplement

Franchise et seuils 2026, régimes, taux, mentions sur facture, déclarations, déduction et autoliquidation. Tout ce qu'il faut comprendre, sans jargon.

Les seuils 2026 · La bonne facture · Les déclarations

Growth System Experts
GROWTHSYSTEMEXPERTS.COM

SOMMAIRE

Ce que contient ce guide

01	Comment marche la TVA	p. 03
02	La franchise en base	p. 04
03	Dépasser les seuils	p. 05
04	Les régimes d'imposition	p. 06
05	Les taux	p. 07
06	Quand la TVA est due	p. 08
07	La facture conforme	p. 09
08	Déclarer et payer	p. 10
09	La TVA déductible	p. 11
10	L'autoliquidation	p. 12
11	Les modèles	p. 13
12	La checklist	p. 14
13	Automatiser	p. 15

L'ESSENTIEL EN 30 SECONDES

Un impôt que vous collectez

Le client la paie, vous la reversez à l'État.

Collectée moins déductible

Vous ne reversez que la différence.

La franchise jusqu'aux seuils

En dessous, pas de TVA facturée ni récupérée.

Une facture conforme

Sans elle, pas de déduction possible.

LE PRINCIPE DE CE GUIDE

La TVA paraît compliquée, mais repose sur une idée simple. Ce guide part de cette idée, puis **ajoute les règles une par une**, avec des exemples et les seuils 2026 vérifiés sur les sites officiels.

01 · LE PRINCIPE

Comment marche la TVA

La taxe sur la valeur ajoutée est payée par le client final. L'entreprise la collecte, puis la reverse.

Vous vendez
1 000 € HT + 200 € de TVA

→

Vous collectez
200 € de TVA

→

Vous achetez
400 € HT + 80 € de TVA

→

Vous reversez
200 - 80 = 120 €

TVA collectée

Celle que vous facturez à vos clients.

TVA déductible

Celle que vous payez sur vos achats professionnels.

TVA à payer

La différence entre les deux. Si elle est négative : crédit de TVA.

EXEMPLE

Dans l'exemple ci-dessus, l'entreprise garde 1 000 € HT de chiffre, reverse 120 € et récupère les 80 € payés sur ses achats. Les chiffres sont des exemples.

02 · LA FRANCHISE

La franchise en base

Sous certains seuils, vous ne facturez pas la TVA. Les seuils de 2025 restent en vigueur en 2026.

ACTIVITÉ	SEUIL DE BASE	SEUIL MAJORÉ
Ventes, restauration, hébergement	85 000 €	93 500 €
Prestations de services, libéral	37 500 €	41 250 €
Avocats, auteurs : activité réglementée	50 000 €	55 000 €
Avocats, auteurs : autres activités	35 000 €	38 500 €

Sur chaque facture

La mention « TVA non applicable, art. 293 B du CGI » est obligatoire. Les prix sont hors taxe.

Pas de récupération

En franchise, la TVA payée sur vos achats reste à votre charge.

LA RÉFORME ABANDONNÉE

Le seuil unique de 25 000 € prévu en 2025 a été supprimé par la loi du 3 novembre 2025. Restez attentif : le sujet peut revenir.

03 · LE DÉPASSEMENT

Dépasser les seuils

Deux seuils, deux effets différents. C'est le point qui surprend le plus souvent.

SEUIL DE BASE DÉPASSÉ

TVA l'année suivante

Si le chiffre de l'année dépasse le seuil de base sans dépasser le seuil majoré, la TVA s'applique au 1er janvier suivant.

SEUIL MAJORÉ DÉPASSÉ

TVA tout de suite

La TVA s'applique dès le jour du dépassement : la facture qui fait franchir le seuil inclut déjà la TVA.

Que faire quand le seuil approche

- ☐ Suivre le chiffre encaissé chaque mois
- ☐ Demander un numéro de TVA intracommunautaire
- ☐ Adapter vos factures et vos prix
- ☐ Prévenir vos clients professionnels
- ☐ Prévoir les déclarations de TVA

✓ CHOISIR LA TVA PLUS TÔT

Vous pouvez opter pour la TVA même sous les seuils, pour récupérer la TVA sur vos achats. L'option vaut au moins deux ans.

04 · LES RÉGIMES

Les régimes d'imposition

Au-delà de la franchise, deux régimes. Ils fixent le rythme de vos déclarations.

RÉGIME	CHIFFRE D'AFFAIRES	DÉCLARATIONS
Franchise en base	sous les seuils de la page 04	aucune
Réel simplifié	jusqu'à 945 000 € en ventes, 286 000 € en services	une par an, avec deux acomptes
Réel normal	au-delà, ou sur option	chaque mois, ou chaque trimestre si moins de 4 000 € de TVA par an

Le réel simplifié

Acompte de 55 % en juillet, 40 % en décembre, solde avec la déclaration annuelle au printemps.

Le réel normal

Une déclaration à chaque période : la TVA suit votre activité au plus près.

ATTENTION

Le réel simplifié suppose aussi moins de 15 000 € de TVA par an. Il disparaît au 1er janvier 2027 (loi de finances 2025) : déclarations mensuelles, ou trimestrielles sous conditions.

05 · LES TAUX

Les taux

Le taux dépend de ce que vous vendez, pas de qui vous êtes.

20 %
Normal
La majorité des biens et services.

10 %
Intermédiaire
Restauration, transport, certains travaux dans le logement.

5,5 %
Réduit
L'essentiel de l'alimentation, livres, certains travaux de rénovation énergétique.

2,1 %
Particulier
Certains médicaments, presse.

ATTENTION AUX CAS MIXTES

Un même établissement peut appliquer plusieurs taux : vente à emporter et sur place, menu avec boissons alcoolisées. Chaque ligne de facture porte son taux.

À RETENIR

En cas de doute sur un produit, le site impots.gouv.fr permet de poser une question écrite. Gardez la réponse.

06 · LE MOMENT

Quand la TVA est due

La TVA n'est pas toujours due au même moment. On parle d'exigibilité.

VENTES DE BIENS

À la livraison

La TVA est due quand le bien est livré, même si le client n'a pas encore payé.

PRESTATIONS DE SERVICES

À l'encaissement

La TVA est due quand vous êtes payé. Une option permet de la déclarer dès la facture (option sur les débits).

EXEMPLE

Un consultant facture 2 000 € HT en mars, payés en mai. Sans option, la TVA se déclare sur la période de mai. Les chiffres sont des exemples.

✓ BONNE PRATIQUE

Un acompte reçu pour une vente de biens rend en général la TVA exigible sur cet acompte. Suivez vos acomptes à part.

07 · LA FACTURE

La facture conforme

Une facture incomplète peut être sanctionnée et empêche votre client de récupérer la TVA.

Les mentions essentielles

- ☐ Date et numéro unique
- ☐ Nom et adresse des deux parties
- ☐ Numéro SIREN
- ☐ Numéro de TVA intracommunautaire
- ☐ Désignation et quantité
- ☐ Prix unitaire hors taxe
- ☐ Taux et montant de TVA par taux
- ☐ Totaux HT et TTC
- ☐ Date de la vente ou de la prestation
- ☐ Pénalités de retard et indemnité de 40 €

Les mentions spéciales

Franchise, autoliquidation ou exonération : la mention et l'article doivent figurer sur la facture.

Ce qui arrive

Avec la facture électronique, de nouvelles mentions s'ajoutent, comme le SIREN du client.

08 · DÉCLARER

Déclarer et payer

Tout se fait en ligne, dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr.

1. **Créer l'espace professionnel** — Indispensable pour déclarer, payer et recevoir vos avis. — AU DÉPART
2. **Déclarer à chaque échéance** — Mois, trimestre ou année selon le régime. Les dates apparaissent dans votre espace. — RYTHME
3. **Payer en même temps** — Le paiement se fait en ligne, par prélèvement, avec la déclaration. — PAIEMENT
4. **Déclarer même sans activité** — Au réel normal, une déclaration à zéro reste obligatoire. — ZÉRO

Réel normal

Une déclaration chaque mois, en général entre le 15 et le 24 du mois suivant.

Réel simplifié

Une déclaration annuelle, au plus tard début mai pour un exercice clos au 31 décembre.

LE RETARD COÛTE CHER

Un retard entraîne des majorations et des intérêts de retard. Programmez un rappel quelques jours avant chaque date.

09 · RÉCUPÉRER

La TVA déductible

Vous récupérez la TVA de vos achats professionnels, sous conditions.

Les conditions

- Une dépense pour l'activité taxée
- Une facture conforme à votre nom
- La TVA mentionnée sur la facture
- La dépense réellement réalisée

Les exclusions principales

- Les voitures de tourisme
- Le logement des dirigeants
- Les cadeaux de plus de 73 € TTC par bénéficiaire et par an
- Une part du carburant des voitures

LE CRÉDIT DE TVA

Si vous avez plus de TVA déductible que de TVA collectée, la différence se reporte ou peut être remboursée, sous conditions.

10 · CAS PARTICULIERS

L'autoliquidation

Dans certains cas, c'est le client, et non le vendeur, qui déclare la TVA.

SITUATION	QUI DÉCLARE LA TVA	MENTION SUR LA FACTURE
Sous-traitance dans le bâtiment	l'entreprise principale	autoliquidation
Services à une entreprise d'un autre pays de l'UE	le client	autoliquidation
Vente de biens à une entreprise de l'UE	le client, dans son pays	exonération, art. 262 ter I du CGI
Importation de biens	l'importateur, sur sa déclaration	selon le dédouanement

EXEMPLE

Une agence française facture 3 000 € HT à une entreprise belge. Elle facture sans TVA avec la mention « autoliquidation ». Le client déclare la TVA en Belgique. Les chiffres sont des exemples.

ATTENTION

Ventes aux particuliers d'autres pays de l'UE : d'autres règles s'appliquent. Voir notre guide **Vendre en ligne en toute légalité**.

11 · LES MODÈLES

Vos outils prêts à remplir

Un tableau pour préparer chaque déclaration, et un message pour prévenir vos clients.

PÉRIODE	TVA COLLECTÉE	TVA DÉDUCTIBLE	À PAYER OU CRÉDIT	DÉCLARÉ LE

MESSAGE AUX CLIENTS : PASSAGE À LA TVA — CLIENTS

Objet : Évolution de mes factures

Bonjour [Prénom],

Mon activité dépasse le seuil de franchise de TVA. À partir du [date], mes factures incluront la TVA à [taux] %.
Pour vous, professionnel assujetti, cette TVA est en général récupérable.
Mon numéro de TVA intracommunautaire : [numéro].

Merci de votre confiance 🙂
[Nom]

12 · VÉRIFIER

La checklist TVA

16 réflexes pour une TVA sans mauvaise surprise.

- [] Suivre son chiffre chaque mois
- [] Connaître son seuil de franchise
- [] Mention 293 B si franchise
- [] Numéro de TVA intracommunautaire
- [] Le bon taux sur chaque ligne
- [] Les mentions obligatoires
- [] Garder les factures d'achat
- [] Vérifier les factures fournisseurs
- [] Déclarer à chaque échéance
- [] Payer en même temps
- [] Suivre les acomptes reçus
- [] Identifier les cas d'autoliquidation
- [] Exclure les dépenses non déductibles
- [] Rapprocher TVA et comptabilité
- [] Programmer les rappels
- [] Se préparer à la facture électronique

✓ LA BONNE HABITUDE

Mettez la TVA collectée de côté dès l'encaissement, sur un compte séparé. Elle ne vous appartient pas.

13 · AUTOMATISER

Votre TVA calculée toute seule

Chaque facture contient déjà les chiffres de votre déclaration.

Factures
Taux appliqués

→

Registre
Collectée et déductible

→

Totaux
Par période

→

Rappels
Avant l'échéance

Ce qui s'automatise

- ☐ Les mentions sur les factures
- ☐ Le calcul par taux
- ☐ Les totaux de chaque période
- ☐ Les rappels d'échéance

Ce que vous gardez

- ☐ Le choix du régime
- ☐ Les cas particuliers
- ☐ La déclaration finale
- ☐ L'avis de votre expert-comptable

Kit Facturation

Factures conformes, taux et mentions au bon endroit, totaux de TVA prêts pour votre déclaration.

Voir le Kit Facturation → **WhatsApp**

growthsystemexperts.com · WhatsApp +34 663 29 49 52 · contact@growthsystemexperts.com

PASSER À L'ACTION

La TVA sous contrôle

Nous automatisons vos factures, vos totaux de TVA et vos rappels, pour déclarer sans stress.

Devis gratuit
Par écrit, sous 24 h ouvrées

Acompte de 50 %
Solde à la livraison

Tout est écrit
Devis et contrat clairs

Vos données chez vous
Installé sur vos comptes

Parlons de vos factures

Dites-nous comment vous facturez aujourd'hui. Nous vous proposons une mise en place simple, avec un prix clair.

Demander mon devis gratuit → **WhatsApp**

contact@growthsystemexperts.com

growthsystemexperts.com · WhatsApp +34 663 29 49 52 · contact@growthsystemexperts.com

Sources

Code général des impôts : articles 256 et suivants (champ de la TVA), 262 ter I (livraisons intracommunautaires), 269 (exigibilité), 271 (déduction), 278 à 281 nonies (taux), 283 et 283-2 nonies (autoliquidation), 287 et 302 septies A (régimes et déclarations), 293 B et 293 F (franchise et option), 242 nonies A de l'annexe II (mentions des factures) · Code de commerce : article L441-9 (factures) · Loi n° 2025-127 du 14 février 2025 (réforme du réel simplifié en 2027) · Loi n° 2025-1044 du 3 novembre 2025 · entreprendre.service-public.gouv.fr : franchise en base de TVA, déclarer et payer la TVA · impots.gouv.fr.

Guide d'information générale, à jour en octobre 2026. Les règles de TVA comportent de nombreux cas particuliers : validez votre situation avec un expert-comptable ou votre service des impôts des entreprises. © 2026 Growth System Experts. Usage personnel, reproduction et revente interdites.